



Récupérer ma fille à distance après séparation.

Par Visiteur

Je suis divorcer et j'ai un droit d'hébergement pour ma fille pour les vacances scolaires ; c'est écrit sur le jugement ; je dois récupérer ma fille ce samedi à 13H mais je travaille et je ne pourrai pas la prendre car c'est une grande distance 700KM .est ce que je peux faire récupérer mon enfant par un ami ou si je dois être présente

Par Visiteur

Bonjour Madame,

est ce que je peux faire récupérer mon enfant par un ami ou si je dois être présente
Vous ne pouvez pas la prendre le lendemain?
Avez vous prévenu le père que ce serait un ami et non vous qui viendra chercher votre fille?

Cordialement

Par Visiteur

OUI MAIS IL NE VEUT PAS. QUE DOIS JE FAIRE

Par Visiteur

Madame,

En principe à partir de l'heure à laquelle commence votre droit de garde votre fille est sous votre autorité et vous pouvez la confier à qui vous le souhaitez.
De ce fait en principe le père ne peut s'opposer à ce qu'un tiers vienne chercher votre fille.
Cependant il est vrai que si le jugement précis "à charge de la mère de venir récupérer l'enfant", le père n'est pas dans l'obligation d'accepter la modification.

Cordialement

Par Visiteur

AU TELEPHONE IL EST D'ACCORD POUR QUE JE VIENNE LA CHERCHER CE DIMANCHE A UNE CERTAINE HEURE .QUELLES PRECAUTIONS DOIS JE PRENDRE

Par Visiteur

Madame,

Dans ce cas, c'est parfait.
En principe le seul fait de prévenir le père devrait être suffisant mais visiblement Monsieur est assez pointilleux.
De ce fait le mieux d'attester par écrit l'échange de vos consentements mais les délais sont courts.
Envoyez lui un fax qu'il signera et vous renverra en retour.

Cordialement

Par Visiteur

EST CE QUE JE PEUX FAIRE CHANGER LA NOTIFICATION DE . A MA CHARGE POUR LA RECUPERER. SI OUI COMMENT JE PEUX FAIRE

Par Visiteur

Madame,

Pardonnez moi je n'ai pas compris votre question.

Vous souhaitez savoir si vous pouvez faire modifier le "à la charge de la mère" afin que votre fille puisse être récupérée par un tiers?

Pour cela il faut saisir le JAF.

Cordialement